

Avion - Billy-Montigny : le projet d'EHPAD bloqué... direction le ministère de la Santé pour avoir des explications

PUBLIÉ LE 01/12/2013

Par Nord Eclair



Lundi après-midi, le maire d'Avion, Jean-Marc Tellier, son homologue de Billy-Montigny, Bruno Troni, le député Guy Delcourt, le sénateur Dominique Watrin... seront reçus au ministère de la Santé à Paris. Un déplacement en force pour, espèrent-ils, relancer enfin les projets de construction d'EHPAD bloqués depuis des années sans raison apparente.

Si les maires d'Avion et Billy-Montigny ont demandé un rendez-vous en commun, c'est qu'ils sont confrontés exactement au même problème. Dans le centre-ville d'Avion existe un EHPAD de quarante et un lits. Un établissement géré par la Carmi qui, de par sa faible capacité, a du mal à équilibrer son budget. Devant cette situation, l'Agence régionale de santé (l'ARS) et le conseil général du Pas-de-Calais qui souhaite augmenter le nombre de places de ce type, proposent à la mairie de créer un nouvel établissement. C'était il y a six ou sept ans. « *Nous avons fait tout le montage avec la Carmi, nous avons trouvé un bailleur, LTO, qui a d'ailleurs lancé les appels d'offres ; les entreprises ont été choisies, les terrains sont disponibles. Mais alors que l'on pourrait commencer les travaux, le feu vert n'est pas donné par le ministère.* » Du coup Jean-Marc Tellier n'a de cesse d'adresser courrier sur courrier : en vain. Et d'attendre que son EHPAD de quatre-vingts lits se concrétise.

À quelques détails près, la situation est exactement la même à Billy-Montigny. « *Nous avons dans notre commune un foyer logement. Mais les résidents vieillissants, nous aurions besoin d'un équipement avec une partie médicalisée. Nous aussi avons été sollicités par l'ARS et le conseil général. Depuis trois ans, nous avons transféré la gestion à la Carmi afin de préparer le personnel, tout le dossier a été validé, le chantier est prêt à commencer. LTO a choisi son maître d'œuvre, les budgets sont prévus, mais le directeur adjoint de la Sécurité sociale bloque le système.* »

Comment dès lors expliquer cet imbroglio administratif ? Il faut en fait revenir quelques années en arrière. Sous le mandat Sarkozy, un décret en date du 30 août 2011, a signé la fin du régime minier au 31 décembre 2013. Toutes les activités médicales seraient alors transférées à la Sécurité sociale « classique ». Et c'est là que le système se grippe. Car dans l'administration, on se dit à quoi bon relancer des projets avec la Carmi appelée à disparaître. Oui mais voilà, le gouvernement a changé depuis et sous la présidence Hollande l'article 80 de ce fameux décret a été supprimé. Celui-là même qui prévoyait la disparition du régime minier au 31 décembre 2013. Aucune autre date n'est avancée, la Carmi pouvant disparaître de sa belle mort en même temps que ses ayants droit.

**Des projets
créateurs d'emplois**

Par excès de zèle ou pour une raison obscure, les services de la Sécurité sociale n'ont pas pour autant changé leur fusil d'épaule : les deux projets d'EHPAD restent bloqués. Et c'est pour enfin avoir une explication que les élus vont jusqu'au ministère lundi. « *On nous parle qu'il faut relancer l'économie, créer des emplois et on bloque deux projets de 9 M € pour Avion et 7 M € pour Billy-Montigny. Ça fait quelques millions investis dans le secteur du bâtiment, créateur d'emplois pour faire fonctionner les établissements, mais non...* », ne décolèrent pas Jean-Marc Tellier et Bruno Troni.

Confiante dans une issue heureuse du dossier, la Carmi a réaffirmé aux deux municipalités toujours être prête à assumer la gestion des EHPAD ; les entreprises décalent de mois en mois leurs plannings pour être prêtes à commencer alors qu'elles auraient dû intervenir dès 2012. « *On peut poser la première pierre demain !* », lance le maire d'Avion. À condition d'avoir le feu vert du ministère de la Santé.

EMMANUEL CRÉPELLE

Source de l'article (<http://www.lavoixdunord.fr/region/avion-billy-montigny-le-projet-d-ehpad-bloque-ia35b0n1740338>)